

CONGE DE MATERNITE : L'EUROPE AVANCE

Le Parlement européen a adopté le rapport portant de 14 à 20 semaines la durée du congé de maternité rémunéré à 100% du salaire, la création d'un congé de paternité de deux semaines et d'un congé d'adoption.

Le **SNETAA** ne peut qu'approuver ces perspectives favorables au bienfait pour la mère et l'enfant, et pour la natalité.

Le **SNETAA** souhaite que le gouvernement français applique ces conclusions, alors que pour l'instant il se dit opposé à cet allongement puis qu'en France la durée du congé de maternité est de 16 semaines (pourtant , le Royaume-Uni a un congé de maternité de 39 semaines par exemple, ou la Hongrie de 24 semaines !).